

*Questions orales*

● (1420)

Je voudrais ajouter ceci: je défie le chef de l'opposition de me prouver—et il a tout le temps de le faire pendant le débat qui durera six jours—que nous avons imposé un fardeau plus lourd aux consommateurs canadiens. Nous avons respecté nos promesses électorales puisque nous avons réduit le fardeau des citoyens et c'est la raison pour laquelle le chef de l'opposition est frustré à ce point-là.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Madame le Président, nous acceptons le défi.

**Des voix:** Bravo!

**M. Clark:** Nous voudrions que le ministre réponde maintenant à une des questions que je lui ai posées—n'importe laquelle. Pourrait-il répondre à celle-ci en particulier: pourquoi n'a-t-il pas accordé aux citoyens à revenu modique l'aide que nous leur offrons par le biais d'un crédit d'impôt au titre de l'énergie. Le fardeau qu'il impose aux contribuables à la suite des augmentations qu'il propose n'est pas moins lourd que le fardeau qui aurait découlé du budget de mon collègue le député de Saint-Jean-Ouest. Il sait que les gagne-petit auront un fardeau anormalement lourd à supporter. Pourquoi ne les aide-t-il pas? Pourquoi n'a-t-il pas prévu de crédit d'impôt au titre de l'énergie ou une autre mesure ou d'offrir aux gagne-petit une aide analogue à celle qu'il est disposé à accorder aux riches par le biais du MURB?

**M. MacEachen:** Madame le Président, le chef de l'opposition tombe dans le piège qu'il a monté lui-même. Je tiens à lui dire que les barèmes de prix qui ont été fixés pour l'énergie—le pétrole et le gaz—permettront aux consommateurs d'économiser plus de 40 millions de dollars pendant la même période. C'est une économie de 40 millions soit douze fois la somme qui était offerte par le biais du crédit d'impôt au titre de l'énergie proposé dans le budget du 11 décembre. Je pense que les consommateurs canadiens doivent préférer ce marché au mauvais marché qu'on leur proposait en décembre.

**M. Clark:** Nous verrons.

## LES PRIX DE L'ÉNERGIE—L'AIDE AUX RETRAITÉS

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, ce qu'affirme maintenant le ministre ne fera pas grand-chose pour reconforter ni même pour réchauffer les gagne-petit du Canada, qui devront payer des prix plus élevés pour le mazout cet hiver. Je voudrais demander au ministre des Finances, qui est coupable de la plus grave trahison du peuple canadien à mon avis depuis que son gouvernement a brisé sa promesse de ne pas imposer le contrôle des prix et des salaires en 1974.

**Des voix:** Bravo!

**M. McGrath:** Le 17 juin à la Chambre, dans une réponse à une question posée par le député d'Etobicoke-Centre, le ministre des Finances a déclaré que quelles que soient les modifications fiscales qui seraient présentées, elles ne chercheraient pas

à régler les problèmes économiques du pays ou les problèmes financiers du gouvernement sur le dos des gagne-petit.

C'est exactement ce qu'il essaie de faire dans son budget quand il déclare que le nouveau régime sera instauré graduellement et que ce seront les consommateurs de produits pétroliers plutôt que les contribuables en général qui commenceront à subventionner l'importation du pétrole brut qui coûte tellement cher. Je demande au ministre ce qu'il compte faire cet hiver pour aider les gagne-petit du Canada qui comptent sur les produits pétroliers pour chauffer leurs maisons et les retraités qui n'ont pas les moyens de les acheter. A-t-il l'intention de les laisser geler?

**L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances):** Le député commence à s'échauffer et il devrait peut-être aller se rafraîchir les idées quelque temps et songer, s'il s'intéresse tellement aux gagne-petit, comme je le pense et comme chacun d'entre nous, que le fardeau qui devront supporter tous les consommateurs canadiens, y compris les gagne-petit, sera inférieur de 40 millions de dollars dans l'ensemble au fardeau qu'il préconisait de façon si énergique en décembre dernier. Il devrait y réfléchir.

**M. McGrath:** Madame le Président, quelle supercherie de la part d'un ministre qui représente des gagne-petit à la Chambre. En réalité, il déclare aux gagne-petit du Canada: «Buvez du sherry si vous avez froid.» C'est la seule consolation qu'offre le ministre.

**Une voix:** Du vin fortifié.

**M. McGrath:** Ou du vin fortifié. Les gagne-petit en auront besoin pour se réchauffer cet hiver.

● (1425)

Étant donné que les prestataires de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti consacrent une part excessive de leur budget à l'alimentation et au chauffage, dont aucun indice sauf celui des prix à la consommation ne tient compte, quelles mesures le ministre envisage-t-il de proposer à la Chambre, avant la fin du débat et la mise aux voix de politique budgétaire du gouvernement, pour aider les personnes à faible revenus à absorber les hausses du prix des aliments et du combustible?

**M. MacEachen:** Madame le Président, j'ai été déçu de voir le député s'en prendre à l'aide que nous avons fournie aux viticulteurs et à l'industrie vinicole du sud de l'Ontario. Le député de St. Catharines est un de ceux qui m'a le plus exhorté à prendre cette mesure et je suis étonné de voir que son collègue diffère d'avis.

Toutefois, je répète, si l'intention de la Chambre et du pays, que ce que nous avons fait pour tous les consommateurs, y compris ceux qui n'ont que de faibles revenus, c'est de réduire le fardeau d'une somme de 40 milliards de dollars. Le charge fiscale sera en effet inférieure de 40 milliards de dollars à celle que le gouvernement qu'il appuyait voulait imposer aux Canadiens, gouvernement que nous avons remplacé en nous faisant réélire à la Chambre.